



Plateforme sanitaire et sociale

HAUTS-DE-FRANCE

SOMMAIRE

Rencontre Piver sur les transitions démographiques et sociales	2
Concertations territoriales pour le CNR santé	2
Retour sur la journée « Alimentation, santé & précarité » de la PF2S	3
Lutter contre les discriminations à l'embauche avec La cravate solidaire	4

Focus

Transformations numériques

Le numérique au service des transformations sanitaires et sociales	5
La fragilité numérique, une problématique aussi pour les professionnels de santé	5
Les établissements de santé face aux menaces cyber	6
Le GIP Sant& Numérique, acteur de la transformation numérique	6
L'inclusion numérique et la lutte contre l'illectronisme dans les Hauts-de-France	7
Mon espace Santé, un carnet de santé numérique et interactif	8
Lus pour vous / À lire	9
La consommation de tabac stagne en France, contrecoup de la crise du Covid-19 ?	10
Un séminaire pour encourager le développement de projets européens dans le domaine de la santé	11
Agenda	12

RÉGION

Rencontre Piver sur les transitions démographiques et sociales

Le 15 décembre 2022 s'est tenue la 38^e rencontre thématique Piver. Elle a porté sur les transitions démographiques et sociales et sur leurs impacts dans les territoires. De multiples enjeux ont été mis en évidence par les différents intervenants.

Comme l'ensemble du territoire français, les Hauts-de-France sont confrontés au vieillissement de sa population. Les projections Omphale de l'Insee permettent d'appréhender la modification de la structure de la population (jusque 2070) et de mettre en évidence le renforcement des disparités entre les territoires.

Ces travaux permettent de sensibiliser et d'enrichir les réflexions autour de la planification durable du territoire. Cette dernière doit prendre en compte à la fois les besoins des habitants et les ressources du territoire, et conjuguer les dimensions sociales, économiques et environnementales. De nombreux enjeux se posent pour les territoires, liés au foncier, à l'habitat, aux services et aux mobilités et les connaître permet d'élaborer des projets d'habitat adaptés.

Si la principale conséquence des évolutions démographiques porte sur le vieillissement de la population, d'autres enjeux socio-économiques touchent les générations moins âgées, comme les mobilités résidentielles ou sociales qui impactent également l'aménagement des territoires.

Les diaporamas présentés et les vidéos du webinaire sont à disposition sur le site internet de [Piver](#).



En savoir plus sur [pf2s.fr](#)



RÉGION

Concertations territoriales pour le CNR santé

Dans le cadre du conseil national de la refondation (CNR), l'ARS et l'OR2S ont réalisé des portraits socio-sanitaires au niveau des Territoires d'animation santé (TAS). Les sept documents produits, un par TAS, avaient pour objet de fournir des éléments de contexte pour alimenter les échanges lors des concertations. Ces documents fournissent des éléments de cadrage sur la situation socio-sanitaire du territoire. Plus largement, ils s'inscrivent dans la démarche de révision du projet régional de santé 2023 piloté par l'ARS. Ils sont téléchargeables sur les sites Internet de l'ARS et de l'OR2S.

Les concertations ont été organisées en lien étroit avec les partenaires des territoires (notamment les acteurs de la démocratie sanitaire, les préfets, l'Assurance maladie, les collectivités territoriales) et co-animées par les délégations départementales de l'ARS et les présidents des Conseils territoriaux de santé (CTS). Elles ont rassemblé les élus, les professionnels et usagers du système de santé, les partenaires institutionnels... Ils ont été invités à faire des propositions autour des quatre thématiques du CNR santé : le rôle et l'accès au médecin traitant, l'attractivité des métiers de la santé, la permanence et l'accès aux soins, les politiques de prévention. Les acteurs mobilisés pouvaient également ajouter des thématiques propres à leur territoire. Ces concertations se sont déroulées en Hauts-de-France de la mi-novembre à la mi-décembre.



En savoir plus sur [pf2s.fr](#)

RÉGION

Retour sur la journée « Alimentation, santé & précarité » de la PF2S

L'édition 2022 de la journée de la Plateforme sanitaire et sociale Hauts-de-France (PF2S) s'est tenue le 6 décembre dans les locaux de l'Université catholique de Lille et en visioconférence. Cette journée fut l'occasion de mettre en lumière les partenariats institutionnels, les innovations et actions locales, ainsi que les enseignements issus de la recherche et du terrain sur les enjeux interdépendants de l'alimentation, de la santé et de la précarité.

En introduction de la journée Philippe Cardon (université de Lille) a rappelé que les structures de consommation sont le reflet des structures sociales et que, par conséquent, l'alimentation est un enjeu fondamental dans le contexte de la précarité. Face aux inégalités alimentaires, deux modes d'actions se dessinent : une réforme par le haut menée par l'État et relayée localement par des intermédiaires, et une par le bas portée par la société civile et citoyenne. Toutes deux ont pour objectif de nourrir et d'éduquer à une alimentation jugée saine. Cependant les actions menées par l'État peinent à passer à travers un plafond de classe et ne touchent pas les classes populaires et précaires. Les approches en sciences sociales révèlent qu'il faut dépasser l'approche verticale des politiques publiques pour aller vers une démarche plus co-participative et s'inspirer de la réforme civile et citoyenne.

Après un état des lieux socio-sanitaire qui a fourni quelques repères régionaux sur la prévalence de l'obésité, la pratique d'une activité physique ou encore les habitudes alimentaires, la première table ronde a permis de dresser un tableau de l'action d'acteurs régionaux sur la thématique. En matière de santé, l'action de la Région s'inscrit en complémentarité avec d'autres de ses politiques qui influent sur l'état de santé. L'ARS travaille au développement de politiques régionales ainsi qu'au



développement d'innovations fructueuses portant sur la nutrition et l'activité physique. L'Éducation nationale participe aussi à cette dynamique en développant une politique d'éducation à la santé qui vise à ce que les jeunes adoptent des comportements favorables à leur santé. Enfin, la Dreets et la Draaf co-portent dans le cadre de la stratégie pauvreté, un appel à manifestation d'intérêt « Accès de tous à une alimentation locale, saine et de qualité » pour soutenir des approches locales innovantes.

Les deux tables rondes de l'après-midi ont permis de présenter les actions d'aide alimentaire de différents acteurs associatifs. Les intervenants de la première table ronde ont souligné l'impact de la crise sanitaire qui a suscité une hausse de la demande et renforcé la précarité de certains publics comme les étudiants. La formation des bénévoles, notamment la manière d'accueillir et d'accompagner les bénéficiaires, est un enjeu important pour ces structures, d'autant que l'aide alimentaire est une porte d'entrée pour pouvoir accompagner les personnes de manière plus large. Il s'agit en effet de développer le pouvoir d'agir des personnes. En matière d'alimentation, cela passe par des ateliers de sensibilisation et de cuisine. Plus largement, le développement de tiers lieux pour l'accueil d'un public varié permet d'offrir un lieu où les personnes peuvent échanger, participer à des activités, solliciter un conseil et où chacun a voix au chapitre. Il ne s'agit plus de prendre en charge les personnes en situation de précarité mais de les prendre en compte et de favoriser leur participation à la construction des actions mises en place pour les épauler.

À mi-chemin du projet régional de santé et à l'heure d'une « sortie » de crise sanitaire qui donne l'occasion de mettre en lumière ces sujets, prendre en compte ces problématiques et apprendre des solutions innovantes issues du terrain est essentiel.



En savoir plus sur pf2s.fr

RÉGION

Lutter contre les discriminations à l'embauche avec La Cravate Solidaire



Si, par principe, les discriminations à l'embauche sont interdites pour respecter l'égalité de traitement, elles demeurent une réalité du monde du travail en France : selon une étude publiée par l'Institut des politiques publiques en novembre 2021, en moyenne et à compétences égales « *les candidats dont l'identité suggère une origine maghrébine ont 31,5 % de chances de moins d'être contactés par les recruteurs que ceux portant un prénom et un nom d'origine française* ». Pourtant la loi française est claire : lors du processus de recrutement, des candidats ne peuvent être écartés en raison de divers critères jugés discriminatoires dont notamment l'origine, le nom de famille, le sexe, l'âge ainsi que l'apparence physique.

La Cravate Solidaire, réseau d'associations, œuvre pour l'égalité des chances et lutte contre les discriminations à l'embauche, dont celles liées à l'apparence physique. Fondée en 2012 à Paris, l'action de La Cravate Solidaire se diffuse en région en 2015 avec la création d'une association à Lille. L'objectif premier est de permettre aux personnes en situation de précarité de réussir leurs entretiens dans les meilleures conditions et de les accompagner avec succès pour la réussite de leur (ré)insertion professionnelle.



Les actions de l'association portent d'abord sur l'accompagnement des candidats. La mesure phare de l'association est l'atelier « Coup de Pouce » : destiné à rebooster les candidats et développer leur confiance en eux afin qu'ils aient toutes les clés pour réussir leur entretien, cet atelier comprend un coaching image (choix de la tenue idéale pour un entretien qui est ensuite offerte), un coaching ressources humaines (en tenue, le candidat s'exerce avec des bénévoles professionnels du recrutement) et une session photo pour le CV. Ce dispositif a été élargi en 2021 avec la mise en place de La Cravate Solidaire Mobile (camion aménagé avec une

équipe qui sillonne le territoire pour proposer des ateliers « Coups de Pouce mobiles »). L'association propose aussi des sessions de mentorat vers l'emploi « Coups 2 Mains », des sessions d'accompagnement digitalisé « Coups de Pouces à la Maison » à suivre depuis chez soi, des ateliers collectifs de sensibilisation à la recherche d'emploi et ses codes, ainsi que des « Parcours Connectés ».

La Cravate Solidaire travaille aussi à la sensibilisation des recruteurs aux problématiques de l'insertion, de l'égalité des chances et des discriminations à l'embauche en organisant en partenariat avec eux collectes de vêtements, sessions de coaching des candidats dans les ateliers ou encore journées de formation à la non-discrimination.

Zoom sur les « Parcours Connectés »

Car la maîtrise du numérique, de ses outils et de ses codes, est aujourd'hui essentielle pour réussir son insertion professionnelle, la Cravate Solidaire, en partenariat avec Emmaüs Connect, propose des parcours « Coup de Pouce connecté ».

Expérimenté en 2020 par La Cravate Solidaire de Bordeaux et lancé en juin 2021 sur Lille, ce dispositif a permis l'accompagnement d'une soixantaine de personnes dans le Nord. Ce parcours personnalisé et à la carte de 3 semaines permet de repartir avec :

- Des compétences numériques en lien avec la recherche d'emploi ;
- Une maîtrise des techniques de recherche d'emploi en ligne ;
- Un conseil en image et une tenue pro ainsi qu'un coaching en ressources humaines par des professionnels du recrutement.

Si les participants ne disposent pas d'un ordinateur, la Cravate Solidaire leur en prête un tout au long du parcours.



En savoir plus sur pf2s.fr

Le numérique au service des transformations sanitaires et sociales

Aujourd'hui le numérique prend une place de plus en plus importante dans la vie quotidienne des Français et transforme l'ensemble des secteurs et métiers. Des enjeux majeurs découlent de cette révolution numérique : encadrement des géants du secteur, utilisation et protection des données, développement d'outils numériques innovants, risques de cyberattaques, accès de tous au numérique...

Les domaines de la santé et du social n'échappent pas à cette transformation numérique. Dans le domaine de la santé, un des enjeux majeurs est de faciliter le partage des données médicales afin d'améliorer la recherche scientifique et la prise en charge des patients, tout en assurant une protection optimale et sécurisée de ces données. Le développement du numérique en santé est aujourd'hui un axe structurant de la politique de santé porté en région notamment par le GIP Sant& Numérique (voir article page 6), qui s'incarne dans des outils tels que Mon Espace Santé (voir article page 8) mais qui est aussi associé à des risques contre lesquels il faut se prémunir (voir article page 6).

Dans la sphère sociale, le numérique présente de formidables opportunités mais génère aussi des inégalités : accès au numérique (accès aux équipements et infrastructures), à l'emploi (formation) et à l'information (acculturation aux outils), autant de paramètres qui en l'absence de maîtrise des outils numériques peuvent créer un fossé entre citoyens. Les inégalités générées par le numérique sont actuellement un objet de recherche académique et le sociologue Fabien Granjon parle d'inégalités sociales-numériques. Afin de lutter contre l'illectronisme des centres ressources sont déployés dans la région (voir article page 7) et des outils sociaux et solidaires se développent afin de répondre aux besoins des publics les plus fragiles (voir article page 8).

La fragilité numérique, une problématique aussi pour les professionnels de santé

Développer le numérique en santé ne peut se faire sans des professionnels de santé sensibilisés aux enjeux du numérique et qui en maîtrisent les outils. Ainsi la feuille de route du numérique en santé 2023-2027 inclut plusieurs actions à mettre en œuvre afin que ces professionnels deviennent de véritables acteurs du numérique en santé :

- lors de leurs études, former l'ensemble des professionnels de santé aux compétences de base du numérique en santé (RGPD, sécurité, etc.) ;
- faciliter l'accès et assurer la prise en charge de la formation continue au numérique en santé pour chaque professionnel déjà en activité ;
- accompagner les professionnels sur le terrain sur l'usage du numérique et les transformations organisationnelles associées.

En effet, selon une enquête Ipsos, si 96 % des médecins disposent d'un logiciel informatique pour la gestion de leurs patients, seul un tiers d'entre eux s'estiment très bien formés pour l'utilisation de leur propre système informatique. La formation initiale et continue des professionnels de santé demeure ainsi un enjeu crucial. D'autant que face aux risques cyber, la multiplication des outils numériques dont l'interopérabilité est parfois complexe, ainsi que le manque de temps à consacrer à la formation sur ce sujet, ont tendance à compliquer la pleine maîtrise du numérique par ces professionnels.



En savoir plus sur pf2s.fr



En savoir plus sur pf2s.fr

FOCUS

Les établissements de santé face aux menaces cyber

Depuis plusieurs mois, les cyberattaques visant des établissements de santé se multiplient. En août 2022, alors qu'il visitait le CH Sud Francilien victime d'une cyberattaque, le Ministre délégué à la transition numérique Jean-Noël Barrot avait indiqué : « En 2021, on a constaté près d'une attaque par semaine sur nos établissements de santé ».

La menace de cyberattaques est omniprésente et expose les établissements à de nombreux risques : rupture de la continuité des parcours de soins, perturbation de la capacité de gestion sanitaire, risques avec impacts vitaux sur les patients, paralysie des systèmes d'information (SI) stratégiques dans la continuité des activités des établissements, sans compter les vols de données sensibles donnant lieu à des demandes de rançon. Cependant les établissements demeurent fragiles face à cette menace : ils doivent composer avec des budgets contraints, des systèmes d'information hétérogènes, complexes à maintenir à jour et fortement exposés, alors qu'ils ont par ailleurs été récemment très éprouvés par la crise sanitaire.

En 2021, un appel à manifestation d'intérêt « Sécuriser les territoires » a été lancé par l'État dans le cadre du PIA 4 avec pour objectif d'identifier les collectivités territoriales, ports et établissements de santé, qui présentaient des besoins en solutions innovantes et souhaitaient héberger des prototypes appelés « démonstrateurs de cybersécurité ». Parmi les six lauréats retenus figure le GCS AMEITIC, par ailleurs porteur de la plateforme régionale de santé PREDICE.

¹ Le but d'un démonstrateur est d'expérimenter une solution innovante, qui n'existe pas encore, afin d'en tester l'efficacité avant d'envisager un déploiement plus large.



Le démonstrateur¹ SECURE.PREDICE du GCS AMEITIC centralisera les outils de sécurisation des établissements de santé. Il rassemblera dans un même dispositif la gestion des identités, de la surveillance cyber ainsi que des services supplémentaires tels que des audits de sécurité. Ce projet soutenu par la Région est centré sur le triptyque Prévention / Détection / Réponse aux menaces de cybersécurité. Il est également basé sur l'usage de technologies les plus ouvertes et innovantes possibles afin d'assurer leur pérennité et leur interopérabilité avec les autres composants des SI des établissements. Si la lutte contre les cyberattaques est une priorité nationale traitée par l'État, l'ARS ou le GIP ACYMA, la Région participe aussi à la gestion de cette problématique, en amont des attaques (actions de sensibilisation, accueil du démonstrateur de cybersécurité...) ainsi qu'en aval (mise en place d'un centre régional de réponse à incident cyber pour accompagner ces établissements dans la gestion de la crise).



En savoir plus sur pf2s.fr

FOCUS

Le GIP Sant& Numérique, acteur de la transformation numérique

Le Groupement d'Intérêt Public Sant& Numérique Hauts-de-France est le groupement régional d'appui au développement de l'e-santé (GRADeS), opérateur unique de la e-santé dans la région. Il est l'opérateur préférentiel de l'ARS pour l'élaboration et la mise en œuvre de la stratégie régionale d'e-Santé, dans une logique d'engagements réciproques. Il permet à ses membres de mettre en place des projets collaboratifs d'e-santé afin d'améliorer le parcours de santé des patients, de favoriser la coopération sur les projets de système d'information communs à tout ou partie de ses membres et d'optimiser les ressources financières et humaines dans le domaine informatique.

Un GRADeS a pour mission d'élaborer et mettre en œuvre la stratégie régionale e-santé, de conduire les projets de cette stratégie, et notamment ceux relevant



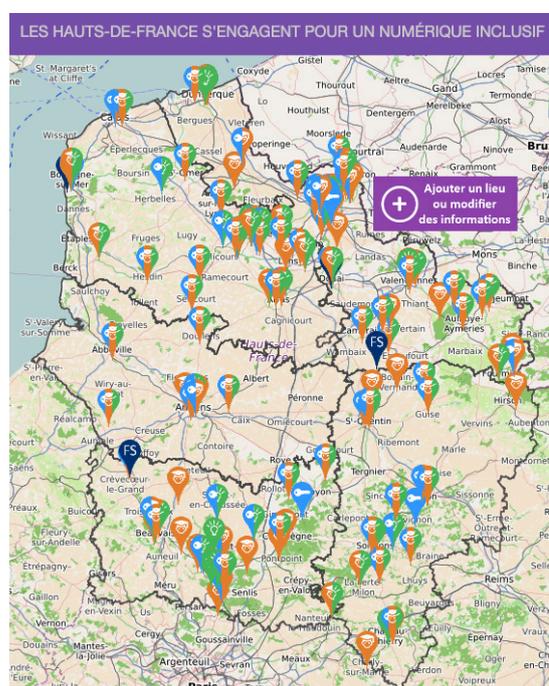
En savoir plus sur pf2s.fr

L'inclusion numérique et la lutte contre l'illectronisme dans les Hauts-de-France

En 2018, un diagnostic ayant pour objet de quantifier et qualifier les dispositifs présents dans les Hauts-de-France concernant la lutte contre l'illectronisme a été mené par l'Institut d'Aménagement et d'Urbanisation de l'Université de Lille. Un état des lieux des dispositifs participant à l'accessibilité, à la formation, à l'accompagnement du public et à la simplification des usages du numérique dans les Hauts-de-France y est présenté. Un questionnaire envoyé aux partenaires identifiés et acteurs de l'amélioration de l'accessibilité aux services publics a permis de mettre en lumière une dynamique territoriale engagée, des acteurs impliqués et concernés. Cette première étape de diagnostic met en valeur des initiatives locales, pose des préconisations et des recommandations visant à réduire la fracture numérique et favorise le maillage inter-institutionnel grâce à une cartographie.

Cinq ans plus tard, la cartographie des lieux ressources repérés sur le territoire ne cesse de s'enrichir grâce à la contribution des acteurs impliqués pour lutter contre la fracture numérique des habitants. Véritable outil collaboratif, permettant d'appréhender un diagnostic territorial pour décliner des actions concrètes, cette cartographie est portée par le Siilab, laboratoire d'innovation publique de la Dreets et relayée dans les territoires par le Hub pour un numérique inclusif « les Assembleurs ». Le croisement des indicateurs avec les données, facilite le repérage des manques, un déroulé permet d'identifier les dispositifs en place comme les France Services et les lieux labellisés pour développer les chèques « pass numériques ».

À ce jour, c'est plus de 2 000 points identifiés pour accompagner les publics en déshérence face aux démarches administratives en ligne qui bousculent leur quotidien, pour les accueillir, les rassurer ou encore les former aux compétences numériques. Cette cartographie contribue également à toute l'animation territoriale indispensable pour mettre en œuvre les politiques publiques. Si vous-même êtes concernés, vous pouvez vous faire connaître et apparaître sur cette cartographie, un formulaire d'inscription en ligne apparaît dès l'ouverture de la [page](#).



[En savoir plus sur pf2s.fr](https://www.pf2s.fr)

du socle commun de services numériques en santé, et de veiller à l'urbanisation, l'interopérabilité et la sécurité des SI de santé à l'échelle régionale. Outre les missions évoquées ci-dessus, ce groupement anime et fédère les acteurs de la région autour de la stratégie régionale e-santé, promeut l'usage des services numériques en santé dans les territoires et enfin apporte son expertise aux acteurs régionaux.

Le GIP Sant& Numérique mène son action sous la supervision de l'ARS (contractualisation pluriannuelle, leviers pour le pilotage, le suivi et l'évaluation, information sur son activité et rendu-compte formalisé) et bénéficie, dans le cadre du contrat passé avec l'ARS, d'une autonomie de gestion et d'action pour l'ensemble de son activité.

Le groupement peut par ailleurs porter des projets non directement issus de la stratégie régionale, en partenariat avec des acteurs institutionnels nationaux (CNSA, CNAMTS, CCMISA...) ou régionaux (collectivités régionales), ou pour le compte d'offeurs de soins de la région dès lors que les projets sont cohérents avec la stratégie e-santé régionale et qu'ils ne nuisent pas à sa mise en œuvre.



[En savoir plus sur pf2s.fr](https://www.pf2s.fr)

Mon espace Santé, un carnet de santé numérique et interactif

Déployé depuis janvier 2022 en lieu et place du Dossier médical partagé, Mon espace santé a pour objectif de simplifier le parcours santé des usagers et les échanges avec les professionnels de santé afin d'assurer une meilleure prise en charge.



Mon espace santé est un espace numérique personnel et sécurisé proposé par l'Assurance Maladie et le ministère de la Santé et de la Prévention qui a pour vocation de devenir un carnet de santé numérique et interactif. Cet espace

doit permettre à chaque assuré de garder le contrôle sur ses données de santé, de stocker et partager en toute sécurité tous les documents et informations utiles pour son suivi médical avec ses professionnels de santé. Plus qu'un simple dossier médical partagé, Mon espace santé doit intégrer à terme tout un catalogue de services et d'applications de santé certifiées. Ces services et applications doivent permettre aux utilisateurs de prendre des rendez-vous médicaux, de suivre les indicateurs d'une maladie chronique, d'organiser la livraison de médicaments à domicile, etc.

Parmi les services proposés par Mon espace santé, sont retrouvés notamment :

- un « coffre-fort » sécurisé pour stocker et partager tous les documents de santé : ordonnances, résultats de biologie, dossier d'hospitalisation, vaccination... ;
- un profil médical que l'usager peut remplir avec ses informations personnelles : allergies et antécédents familiaux par exemple ;
- une messagerie sécurisée pour les échanges entre patients et professionnels de santé ;
- un catalogue d'applications référencées par l'État pour être mieux guidé dans le choix des outils numériques utilisés pour le suivi de votre santé.

Mon espace santé respecte le secret médical et assure la sécurité des données : c'est le patient qui décide quels professionnels de santé peuvent avoir accès à ses documents. La confidentialité des informations du dossier médical est totalement garantie et seuls les professionnels de santé qui y sont autorisés par la loi et les textes réglementaires ont accès aux documents. Ni l'Assurance Maladie, ni les mutuelles n'ont accès à ces données.

Le coffre-fort numérique Reconnect, une solution pour sécuriser le stockage de données des personnes en situation de précarité

Reconnect, association rattachée au Groupe SOS, propose depuis 2015 une solution de coffre-fort numérique pour les publics précaires. Adopté par plus de 650 établissements relevant du champ social et médico-social, il bénéficie déjà à plus de 15 000 personnes.

Le coffre-fort numérique a été imaginé en 2015 à l'occasion de maraudes auprès de sans-abris, dont plus de 40 % renoncent à ouvrir leurs droits notamment faute de documents. Dans un contexte d'accroissement de la dématérialisation des services publics mais aussi d'entrée en vigueur du nouveau cadre légal de protection des données (RGPD), le coffre-fort a été pensé comme un logiciel simple et ergonomique, adapté aux publics éloignés du numérique mais aussi de leurs accompagnants : outre la possibilité de stocker des documents, il peut être partagé par son propriétaire avec la structure sociale qui l'accompagne, facilitant les échanges et les transferts documentaires de manière sécurisée. Le coffre-fort Reconnect est hébergé en France et certifié « Hébergeur de données de santé ». C'est ainsi que le service social de l'AP-HP a décidé de s'en emparer dès 2018.

Reconnect a complété fin 2018 le coffre-fort par un logiciel métier permettant aux structures sociales d'aller plus loin dans la digitalisation de leur processus métier. Solution Pro facilite la création de dossier usagers, la transmission de données au sein des équipes, la gestion de places d'hébergement le cas échéant et l'édition de statistiques. Le Samu social de Paris a ainsi adopté cette solution pour structurer le suivi de parcours de ses accompagnements.

Pour en savoir plus : gregoire.guillard@reconnect.fr



En savoir plus sur pf2s.fr



En savoir plus sur pf2s.fr

LUS POUR VOUS



La difficile insertion professionnelle des jeunes en Hauts-de-France

En Hauts-de-France, lorsqu'ils décrochent leur premier emploi, pour quatre jeunes sur dix il s'agit d'un CDD et, pour un sur quatre, d'un CDI. Cependant, la part de jeunes qui débutent en CDI est moins importante en région qu'en France (24 % versus 29 %) commençant plus souvent en CDD ou intérim. Les plus diplômés démarrent plus fréquemment en CDI, les peu ou pas diplômés en intérim ou en emploi aidé. Après trois ans, le CDI devient la situation la plus fréquente (41 %), mais 24 % des jeunes ne sont plus en emploi salarié, la plupart d'entre eux étant au chômage ou inactifs.

J. Dufeutrelle, A. Flevet et S. Hilary. « Une insertion professionnelle des jeunes plus difficile dans la région ». Insee Analyses Hauts-de-France, n°141, octobre 2022.



Prévenir et lutter contre la précarité alimentaire

Selon le Conseil national de l'alimentation (CNA), la précarité alimentaire en France est un phénomène massif mais mal mesuré et aggravé par la crise sanitaire. Il souligne le besoin d'une approche plus précise mais aussi plus globale alors que la précarité alimentaire est multidimensionnelle et n'est qu'une des facettes de la précarité. Le CNA recommande d'améliorer l'aide alimentaire, de développer les initiatives complémentaires ou alternatives à celle-ci et préconise notamment de développer la coordination territoriale et multi-partenaire de la lutte contre la précarité alimentaire.

Conseil national de l'alimentation. « Prévenir et lutter contre la précarité alimentaire ». avis n°91, octobre 2022.



Crise sanitaire et santé mentale

La pandémie de la Covid-19 a dégradé la santé mentale de l'ensemble de la population, et tout particulièrement celle de certaines catégories : femmes, précaires et jeunes. L'article met en évidence le poids des déterminantes de santé et des inégalités alors que les personnes les plus à risque de dépression sont celles ayant des antécédents de difficultés psychologiques et/ou ayant subi une dégradation de leur situation professionnelle et financière. Renforcer la prévention et l'accompagnement pour les publics les plus fragiles tels que les jeunes ou les personnes ne travaillant pas est ainsi nécessaire.

C. Davisse-Paturet, C. Galéra, M. Melchior, A. Rouquette, J. Van Der Waerden et C. Vuilleumoz. « L'impact de la pandémie Covid-19 sur la santé mentale des Français ». La santé en action, n°461, septembre 2022.

À LIRE

Grandir sans chez-soi

Quand l'absence de domicile met en péril la santé mentale des enfants



« L'enquête Enfams, réalisée par l'Observatoire du Samusocial de Paris en 2013 auprès des familles sans-domicile, hébergées dans des centres d'urgence, de réinsertion sociale, centres d'accueil de demandeurs d'asile ou en hôtel social, en Île-de-France, soulignait que les troubles suspectés de la santé mentale globale étaient plus fréquents chez les enfants sans-domicile (19,2 %) qu'en population générale (8 %) ».

« Grandir sans chez-soi. Quand l'absence de domicile met en péril la santé mentale des enfants ». UNICEF France et Samusocial de Paris, octobre 2022.

En 2022 plus de 42 000 enfants étaient sans-domicile en France. Cette exclusion liée au logement a de graves conséquences sur la santé mentale des enfants. Le logement est en effet un facteur environnemental central dans le développement de l'enfant et son absence peut altérer ses bases psychologiques, émotionnelles, sociales et cognitives. Ces conditions de vie dégradées peuvent provoquer chez l'enfant un état de mal-être qui perturbe les relations aux autres, l'estime de soi, le sommeil, l'alimentation, les résultats scolaires, etc., et conduire au développement de troubles de la santé mentale. Alors que l'accès à une offre de soins en santé mentale précoce et adaptée est essentiel, les auteurs préconisent plusieurs pistes d'action afin que les politiques de l'hébergement et du logement prennent davantage en compte la santé mentale des enfants : améliorer la prévention et la détection de problèmes de santé mentale avec des actions hors les murs pour aller vers les familles sans-domicile, favoriser la stabilité résidentielle de ces familles, renforcer l'offre de soins en santé mentale, etc.

NATIONAL

La consommation de tabac stagne en France, contrecoup de la crise du Covid-19 ?



Selon les dernières données du baromètre de Santé publique France, la prévalence du tabagisme en France stagne depuis 2020, après une baisse d'une ampleur inédite entre 2014 et 2019.

Après une baisse importante du tabagisme entre 2014 et 2019 (28,5 % versus 24,0 %), la consommation de tabac stagne depuis 2020. En 2021, plus de trois personnes de 18-75 ans sur dix déclaraient fumer et un quart déclaraient fumer quotidiennement. Si la prévalence du tabagisme augmente d'un point et demi par rapport à 2019 (31,9 % versus 30,4 %), le tabagisme quotidien reste stable. Chez les hommes, ce tabagisme quotidien atteint 27,8 %. Chez les femmes, la prévalence du tabagisme quotidien est moins élevée mais en augmentation : alors qu'il était de 20,7 % en 2019, il passe à 23,0 % en 2021.

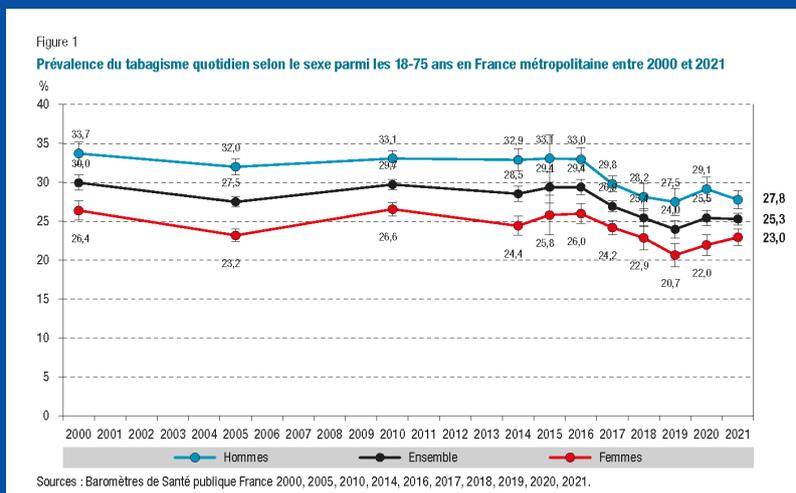
Par ailleurs, les inégalités sociales liées à la consommation de tabac demeurent marquées :

- la prévalence du tabagisme quotidien varie fortement selon le niveau de diplôme, de 32,0 % chez les personnes n'ayant pas ou peu de diplôme à 17,1 % chez les personnes ayant un diplôme supérieur au baccalauréat ;
- plus le niveau de revenu est élevé, plus la prévalence du tabagisme quotidien est faible, variant de 17,0 % chez les personnes aux revenus les plus élevés à 32,3 % chez les personnes aux revenus les plus faibles ;
- le tabagisme quotidien reste nettement plus fréquent chez les personnes au chômage (45,7 %) que parmi les actifs occupés (26,6 %).

Si certaines régions présentent une prévalence du tabagisme quotidien plus élevée que le reste de la France (28,5 % en Occitanie et 29,1 % en Provence-Alpes-Côte d'Azur), la consommation quotidienne de tabac en Hauts-de-France en 2021 se situe au niveau de la moyenne métropolitaine, alors qu'en 2017 elle se situait au-dessus.

Par ailleurs, Santé publique France n'exclut pas un possible impact de la crise sociale et économique liée à la Covid-19 sur l'interruption de la baisse du tabagisme. L'augmentation du tabagisme chez les femmes pourrait en partie être liée à cette crise qui les a affectées plus fortement : perte d'emploi, dégradation des conditions de travail, présence d'enfants dans le cas de télétravail... Une charge mentale plus importante durant cette crise pourrait avoir affecté à la hausse la consommation de tabac féminine. Par ailleurs, les conséquences psychologiques, économiques et sociales ont été d'autant plus fortes chez les personnes défavorisées, population chez qui « la cigarette peut être perçue comme un outil pour gérer le stress ou surmonter les difficultés du quotidien ». De manière générale, la dégradation de la santé mentale des Français en raison de cette crise pourrait être liée à l'augmentation du tabagisme notamment chez les femmes, les jeunes et les personnes précaires.

R. Andier, F. Beck, A. Gautier, R. Guignard, V. Nguyen-Thanh, A. Pasquereau, J.-B. Richard et N. Soullier, « Prévalence nationale et régionale du tabagisme en France en 2021 parmi les 18-75 ans, d'après le Baromètre de Santé publique France », Bulletin épidémiologique hebdomadaire, Santé publique France, décembre 2022.



Santé publique France rappelle que le tabac reste la première cause de mortalité évitable en France avec 75 000 décès en 2015, soit 13 % des décès. La prévalence du tabagisme en France demeure très élevée comparée à d'autres pays comme les États-Unis, le Canada (respectivement 13 % et 11 % en 2020) ou encore le Royaume-Uni (14 % en 2019).



En savoir plus sur [pf2s.fr](https://www.pf2s.fr)

EUROPE

Un séminaire pour encourager le développement de projets européens dans le domaine de la santé



Initié et organisé par le Conseil régional, le séminaire « L'Europe s'engage pour la Santé en Hauts-de-France » s'est tenu au siège de la collectivité le 15 décembre 2022. Il s'agit d'une première, destinée aux acteurs œuvrant en faveur de la santé. La manifestation visait à favoriser la coopération transfrontalière, à inciter les participants à déposer des projets dans le cadre de financements européens et à les acculturer aux politiques européennes dans le domaine de la santé.

La journée a été introduite par Daniel Leca, vice-président en charge des universités, de la recherche, de l'innovation et de l'Europe et par Nadia Rouache et Anne Wetzels, respectivement Directrice de la Santé et Directrice de l'Europe. Elle a été l'occasion, en matinée, de présenter l'éventail des solutions de financement européen qui peuvent être mobilisées. Elles s'inscrivent dans le cadre de trois catégories de programmes : régionaux ou nationaux, de coopération territoriale (Interreg) et sectoriels (Horizon Europe, l'Union européenne pour la santé...). Pour les Hauts-de-France, les financements disponibles représentent un total pour le moins conséquent de 1,36 milliard d'euros sur la période 2021-2027. La matinée a également été émaillée de témoignages de porteurs qui ont vu leur projet aboutir grâce aux financements européens. Ces témoignages ont illustré la grande diversité de projets ainsi mis en œuvre.

Ce séminaire riche et instructif se voulait interactif. Tout au long de la journée, les participants ont pu poser leurs questions aux intervenants et faire part de leurs remarques. L'après-midi a quant à elle été dédiée à des entretiens individuels lors desquels ces participants ont eu l'occasion d'échanger sur leurs projets avec des agents des directions Santé et Europe du Conseil régional. Ces derniers ont pu apporter des réponses précises aux questions qui leur étaient posées et dispenser des conseils personnalisés.

S'il faut retenir un message clef de cette journée, c'est définitivement que les programmes européens constituent une véritable opportunité pour les projets de santé et une source de financement non négligeable. La Région se tient à la disposition des porteurs pour les accompagner dans le montage de leurs projets. [Rendez-vous ici pour en savoir plus.](#)



© Dominique BOKALO - Région Hauts-de-France

Europe en Région Hauts-de-France

Comprendre les fonds européens en Hauts-de-France

3 types de financements pour 3 exemples de projets - Thématique « Santé »

à l'échelle régionale ou nationale	à l'échelle transfrontalière ou transnationale	à l'échelle européenne
<p>Programmes régionaux ou nationaux Gérés par les Régions ou l'Etat</p> <p>Institut Faire Faces - FEDER -</p> <p>Centre de recherches et d'enseignement Budget total : 13,8 M€ Financement UE : 7,6 M€ Bénéficiaire régional : CHU d'Amiens https://www.institut-faire-faces.eu</p>	<p>Programmes de coopération territoriale Gérés par les Régions ou l'Etat</p> <p>Kidshearts - INTERREG FWVI -</p> <p>Développer la chirurgie cardiaque infantile Budget total : 2,5 M€ Financement EU : 1,2 M€ Bénéficiaire régional : CHU de Lille https://kidshearts.chu-lille.fr</p>	<p>Programmes Sectoriels Gérés par la Commission européenne</p> <p>MiniNO - Horizon Europe -</p> <p>S'intéresse aux conséquences à long terme des naissances prématurées et plus particulièrement à un événement infantile appelé minipuberté Financement UE : près de 6,5 M€ financé par l'UE Bénéficiaire régional : INSERM https://www.minino-project.com</p>

AGENDA

10 mars 2023
Paris

JOURNÉE DE LA TRANSFORMATION
ÉCOLOGIQUE EN SANTÉ

ORGANISATION : FÉDÉRATION
HOSPITALIÈRE DE FRANCE
INSCRIPTION : CLIQUEZ ICI

14 mars 2023
Lille

ALIMENTATION : UN ENJEU SANTÉ POUR
MAMAN ET BÉBÉ

ORGANISATION : CHU DE LILLE
INSCRIPTION : CLIQUEZ ICI

14-15 mars 2023
Paris

JOURNÉES NATIONALES DU NUMÉRIQUE À
L'HÔPITAL

ORGANISATION : AGENCE DU NUMÉRIQUE
EN SANTÉ
INSCRIPTION : CLIQUEZ ICI

27-28 mars 2023
Bruxelles

JOURNÉES DE L'ARCHITECTURE EN SANTÉ

ORGANISATION : UNION DES
ARCHITECTES FRANCOPHONES POUR LA
SANTÉ
INSCRIPTION : CLIQUEZ ICI

27-31 mars 2023
Visioconférence

SILVERECO DIGITAL DAYS

ORGANISATION : SILVERECO
INSCRIPTION : CLIQUEZ ICI

13 avril 2023
Amiens

7^E JOURNÉE RÉGIONALE DES DROITS DES
USAGERS DE LA SANTÉ

ORGANISATION : ARS HAUTS-DE-FRANCE
INSCRIPTION : CLIQUEZ ICI

Plateforme sanitaire et sociale Hauts-de-France

Éditeur : OR2S, faculté de médecine, 3 rue des Louvels, 80036 Amiens cedex 1
Tél : 03 22 82 77 24, courriel : info@or2s.fr site : www.or2s.fr/www.pf2s.fr, courriel : plateforme@or2s.fr
Directeur de publication : P^r Maxime Gignon (OR2S)

Comité de rédaction : Cécile Bogucki (conseil régional), Marie Chastel (conseil départemental Nord), Sophie Debuissier (OR2S), Anne Duchemin (DREETS), Cécile Gauthiez (OR2S), Grégory Marlier (conseil régional), Nadia Rouache (conseil régional), Julien Salingue (institut catholique de Lille), Nadège Thomas (OR2S), Christophe Trouillard (DREETS), David Verloop (ARS)

Rédaction : Cécile Gauthiez, mise en page : Sylvie Bonin
n° ISSN : 2679-0033 (en ligne) - Dépôt légal décembre 2022

Inscrivez-vous ici
pour recevoir la lettre électronique et les informations
de la Plateforme sanitaire et sociale Hauts-de-France

Suivez-nous



Direction régionale
de l'économie, de l'emploi,
du travail et des solidarités

